Magazine d'information municipale de Pont Saint Martin

# Vue du Pont

Avril 2011

## Dossier : Médiathèque Pôle associatif

## 16 et 17 avril : week-end au bord de l'eau aux Prés Moreau

# Mot du maire

## RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : où en sommes-nous ?

**La réunion publique, très suivie, de juillet 2010, a permis d'exposer les éléments de diagnostic partiel qui constituaient la première étape dans la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS). Elle a permis de présenter les points forts et faibles du territoire : un territoire à enjeux, entre agglomération et campagne.**

Depuis cette date, nous avons activement travaillé, tout d'abord à finaliser le diagnostic et ensuite à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Concernant le diagnostic, des éléments complémentaires devaient en effet être rassemblés, à savoir :

- Le diagnostic agricole permettant d'établir un état des lieux du territoire, notamment sur la problématique des friches (750 ha) touchant particulièrement notre commune,
- L'inventaire des zones humides élaboré par le Syndicat du Bassin Versant de GrandLieu, qui demandait du temps à la fois pour réaliser les relevés de terrain mais aussi pour établir les étapes de concertation avec les différents acteurs concernés, notamment les agriculteurs.

**Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable : le document-clé pour demain**

Dès la fin de l'année 2010, nous avons commencé à élaborer le PADD Ce projet établit les axes fondamentaux qui établissent les priorités de développement du territoire sur les 10/15 ans à venir. Des réunions ont rassemblé tous les conseillers municipaux pour réfléchir sur le devenir de notre commune à partir de thématiques essentielles comme l'évolution de la population et de la constructibilité, le logement, les déplacements, l'économie ou encore l'environnement. Ce document, pivot du futur Plan Local d'Urbanisme, a mobilisé l'ensemble des élus et la participation de chacun durant ces derniers mois. En parallèle, le travail a également démarré pour déterminer les orientations d'aménagement représentant la première traduction du PADD. Les orientations d'aménagement représentent les zones d'urbanisation à enjeux où il est nécessaire de prévoir des règles particulières d'organisation et de construction. La complexité de ces zones réside dans la situation géographique choisie : il est nécessaire qu'elle soit en continuité de l'urbanisation, mais il faut aussi prendre en compte l'ensemble des autres enjeux : classement particulier (champ de visibilité des bâtiments classés, zone classée INAO…), déplacements… La phase 2 de la révision du POS, comprenant la rédaction du PADD et des orientations d'aménagement, arrive à son terme. Une réunion publique est prévue en juin afin de vous faire part des résultats de cette étape importante.

**Un nouveau règlement et des zonages à établir**

La dernière phase sera celle de l'établissement du règlement et des zonages. Elle prendra sans doute quelques mois de travail. Puis, il sera nécessaire d'engager les différentes consultations avec la population, les services de l'Etat, les partenaires institutionnels…

La révision devrait donc arriver à son terme en milieu de l'année 2012, avec une adoption du Plan Local d'Urbanisme par le conseil municipal qui viendra clore le processus de révision.

Rendez vous en juin lors de la réunion publique dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

**Yves FRANÇOIS, Maire de Pont Saint Martin**

## SOMMAIRE


» Mot du maire p 2
» Dossier p 3
» Environnement p 8
» Urbanisme p 9
» Vie économique p 9
» Social p 10
› Santé publique p 11
» Enfance et jeunesse p 12
» Culture et animation p 13
» Sports et loisirs p 15
» Divers p 19
» Info mairie p 19
» Agenda avril p 20


Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant **le 2 du mois précédent.**

**Contact :**
**communication@mairie-pontsaintmartin.fr**


Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'infomation : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information
Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.
IMPRIM'VERT®

# UN PÔLE ASSOCIATIF ET MEDIATHÈQUE OUVERT A TOUS : un lieu de culture, de rencontre, au cœur du centre bourg

**Consciente des besoins d'une population en constante évolution et soucieuse de mettre en place des réponses complémentaires en terme d'offres culturelles diversifiées, la municipalité de Pont Saint Martin a décidé de construire des locaux plus adaptés aux activités des associations et d'une nouvelle bibliothèque donnant accès à un fonds documentaire riche et varié ainsi qu'aux ressources numériques. L'opportunité pour la municipalité d'acquérir un terrain en plein cœur du bourg, situé entre l'espace New Forest et les groupes scolaires et à proximité d'un parking, a accéléré le calendrier pour l'implantation de ce projet.**

**›› Une médiathèque ! N'est-ce pas un projet trop ambitieux pour notre commune?**

**Marie-Anne David :** *Il semble important de définir le concept. On parle tout simplement d'une médiathèque dès lors qu'elle offre une diversité de supports de lecture (imprimés, son, image numérique…) à ces lecteurs. Ce projet répond à notre volonté d'éducation, d'ouverture large à la culture et à de nouvelles connaissances en utilisant les nouveaux moyens de communication. Avec 5500 habitants, une bibliothèque municipale doit répondre aux normes imposées par l'Etat en termes de surface, de qualité architecturale et fonctionnelle, de budget d'acquisition, d'emplois professionnalisés. Le respect des critères est obligatoire pour obtenir les subventions importantes de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). En effet, le montant alloué par la DRAC pour le projet devrait être de 340 000 €.*

*À Pont Saint Martin, l'augmentation des prêts est significative. Elle est passée de 13978 livres en 2007 à 18820 en 2010 pour une augmentation de lecteurs allant de 810 en 2007 à 910 en 2010. Ces quelques chiffres nous donnent un éclairage de l'évolution du nombre de prêts et de lecteurs. La DRAC a constaté que sur des équipements de même taille sur des communes équivalentes, l'augmentation de l'offre de documents a eu pour conséquence l'augmentation de la fréquentation de la structure jusqu'à 40 % de la population totale.*

*La bibliothèque, au-delà du prêt de livres auprès des lecteurs, a également pour mission d'accueillir les scolaires, la petite enfance, le club préados, la maison des jeunes et de leur proposer des actions spécifiques et de développer en lien possible avec la bibliothèque départementale de Loire-Atlantique (BDLA) des programmes d'action et d'animation autour du livre et de la lecture. Elle a pour but non seulement de mettre en œuvre des actions en direction de publics spécifiques (ouvrages à large vision, portage à domicile, prêts à la maison de retraite) mais aussi de développer le partenariat avec les associations, toujours en lien avec le livre. Là, le chantier est vaste.*

*Certaines de ces actions sont déjà menées au sein de la bibliothèque mais les locaux exigus et non accessibles aux personnes à mobilité réduite ne permettent pas de développer les actions à la demande. Les futurs espaces du pôle jeunesse, la salle de contes et la salle d'animation vont améliorer considérablement les conditions d'accueil et vont favoriser le partenariat avec les écoles et le service enfance-jeunesse ainsi qu'avec la Roselière. La médiathèque de Pont Saint Martin proposera près de 11 000 livres (soit le double de l'actuelle bibliothèque), 300 DVD et un espace presse très enrichi. Une offre variée qui s'adresse à tous les publics (jeunesse, seniors, étudiants…).*

**›› Un salon café-presse et une salle d'animation sont intégrés au projet médiathèque. Est-ce bien utile au fonctionnement de cet équipement ?**

**Marie-Anne David :** *Nous travaillons sur le projet en étroite collaboration avec la DRAC depuis décembre 2009. Bien sûr, nous nous sommes appuyés sur leurs compétences, leurs connaissances et leurs diverses expériences sur le terrain, mais aussi sur le vécu de la bibliothèque actuelle. Les habitudes, les envies des lecteurs évoluent.*

*Le salon café-presse est une valeur ajoutée qui proposera une trentaine d'abonnements de mensuels pour adultes et des journaux. Cet espace, aménagé de fauteuils et de tables basses, invite à consulter et à lire sur place les grands titres de la presse française, et cela dans une atmosphère de quiétude et de convivialité autour d'un café ou d'un rafraîchissement si le lecteur le souhaite.*

*La salle d'animation est un véritable outil de valorisation du patrimoine*

# Dossier

*culturel et de la diffusion artistique contemporaine. La politique d'animation culturelle de la future médiathèque se veut ambitieuse et a pour objectifs de : mettre en valeur le fonds de la médiathèque ; encourager les pratiques culturelles amateurs ; contribuer à la culture et aux loisirs de tous ; favoriser le dialogue entre les arts. La programmation se fera conjointement entre la responsable de la médiathèque et la commission culture.*

**» Quelle était l'urgence d'un pôle associatif ?**

**Marie-Anne David :** *La municipalité a souhaité réinstaller les associations dans un équipement, structurant, accessible à tous, aux normes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Les associations culturelles sont actuellement réparties dans différentes salles, dont certaines sont, à disposition d'une seule association. La mutualisation des salles est l'idée force de ce projet afin de rationnaliser l'espace grâce à une grande complémentarité des usages et des plannings de réservation des salles. Pour ce projet, le Conseil Général nous a alloué une subvention de 50 000 €.*

**» Les associations Martipontaines ont-elles été associées à la conception du projet ?**

**Marie-Anne David :** *Oui, bien sûr le projet prend tout son sens grâce à la concertation. Dès le début du mandat, les associations ont été reçues plusieurs fois individuellement, tout d'abord par les élus, puis le cabinet Arjuna avec lequel nous avons évalué les besoins de chacunes en termes d'espaces de travail, de rangement, de fonctionnement, etc. Ensuite, lorsque le cabinet d'architectes a été désigné, nous avons rencontré à nouveau les associations pour leur présenter le projet, les espaces qui leur sont attribués. Isabelle Faure et Dominique Vignault, architectes, ont souhaité s'assurer que le cahier des charges correspondait au plus près des souhaits et ont fait preuve d'une grande écoute auprès des associations. Chacun a joué le jeu de la concertation et de l'écoute dans le respect du budget municipal prévu dans le plan pluriannuel d'investissement.*

**» Le pôle associatif accueillera-t-il l'ensemble des associations ?**

**Marie-Anne David :** *C'était bien l'ambition de l'équipe municipale d'accueillir toutes les associations, mais la réalité budgétaire nous a fait prendre d'autres orientations. Les activités d'expressions corporelles continueront dans les salles déjà attribuées (salle des fêtes, salles polyvalentes des groupes scolaires). Les activités des associations Les Mains dans la Terre le Nez en l'air, Dart'magnac et ADS étant très spécifiques, la municipalité travaille activement sur une autre localisation.*

**» Les travaux commencent bientôt, quel impact pour la circulation et le stationnement ?**

**Marie-Anne David :** *Les bâtiments ont été rasés courant mars. Le chantier va être mis en place et sécurisé au mois de juin pour une durée d'environ 18 mois. La place des anciens combattants sera fortement impactée pendant la période des travaux puisque le parking sera en partie rogné. Le stationnement est toujours possible au 35 rue de Nantes et rue des Sports. Un groupe de travail planche déjà sur le réaménagement de cette place de façon à y intégrer l'accès aux autocars, aux véhicules. La priorité sera donnée à la sécurité des piétons et particulièrement des enfants sur cette zone.*

**» Avez-vous déjà trouvé un nom pour cet équipement ?**

**Marie-Anne David :** *La commission culture y réfléchit depuis quelques mois. Le nom de cet espace doit définir les deux lieux : le pôle associatif et la médiathèque. Chaque concitoyen est invité à déposer sa proposition écrite à la mairie.*

***Ce projet structurant pour notre commune doit être une réussite pour Pont Saint Martin.***
***C'est ensemble que nous le construisons.***

## Déplacement du calvaire

En raison de l'aménagement du terrain Orieux, pour la médiathèque et le pôle associatif ainsi que la construction de logements sociaux, il a été décidé, avec l'accord de la paroisse, le déplacement du calvaire du Rosaire au cimetière paysager à l'angle de la rue de la Mône et de la rue de la Chevrolière.

# LA MÉDIATHÈQUE

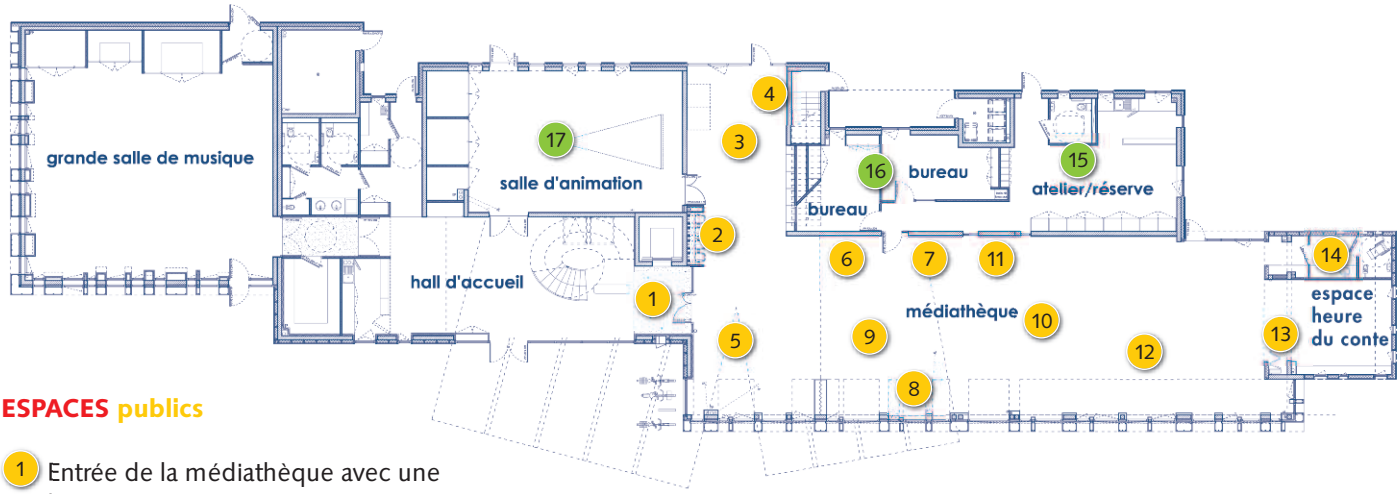


## ESPACES publics

1 Entrée de la médiathèque avec une boîte de retours de documents.

2 Vestiaires avec casiers, porte manteaux et parc à poussettes.

3 Salon café et presse avec une trentaine d'abonnements à des mensuels pour adultes et des journaux.

4 Espace multimédia comprenant deux postes fixes avec une connexion à Internet.

5 Bandes dessinées adultes : près de 700 BD couvrant tous les genres de l'édition française et étrangère contemporaine ; il y aura également dans cet espace un poste de consultation du catalogue de la médiathèque et une connexion Internet ainsi que de nombreuses places assises.

6 Banque d'accueil : prêts et retours des documents ; renseignements et inscriptions des lecteurs.

7 Espace DVD.

8 Espace de travail : quatre tables de deux personnes le long de la façade vitrée offrant à la fois le silence et une vue agréable sur la mare.

9 Espace fictions adultes : retrouvez près de 2900 romans anciens et contemporains des différents genres – policier, science fiction, historique, terroir, autofiction… –

10 Espace tout public : cet espace a pour but d'offrir une passerelle entre les collections adultes et jeunesse. Vous y trouverez ainsi les ouvrages pour les adolescents, les romans dits classiques et tous les documentaires.

11 Poésie et théâtre : 450 recueils de ces deux genres trop souvent méconnus seront placés le long du mur et mis en valeur par de l'affichage.

12 Espace jeunesse : 4400 documents pour les jeunes lecteurs – BD, romans, albums, magazines avec un mobilier adapté, mobile et coloré – tables, chaises, poufs, patères.

13 L'heure du conte a été imaginée comme une "cabane" dans laquelle on pourra écouter des histoires, imaginer des aventures, se cacher. Un rideau occultant permettra de se couper du reste de la médiathèque et de partager dans l'intimité et le calme un moment de lecture. Cet espace accueillera la petite enfance lors de créneaux spécifiques.

14 Sanitaires enfants : à proximité de l'heure du conte, vous trouverez un sanitaire pour enfant avec une table à langer. Les sanitaires adultes sont situés à l'extérieur de la médiathèque dans le hall commun du bâtiment.

## SERVICES internes

15 Atelier, réserve et tisanerie : ce lieu, partagé entre bénévoles et agents, servira à l'équipement et à la réparation des livres.

16 Bureaux

17 Salle d'animation : elle fait partie intégrante de la médiathèque, elle accueillera des spectacles, des expositions, des rencontres d'écrivains, des ateliers…

# Dossier

## LE PÔLE ASSOCIATIF

### AU REZ-DE-CHAUSSÉE

**1 Hall d'accueil**
Des espaces d'affichages seront prévus dans le hall d'accueil pour l'information municipale et associative.

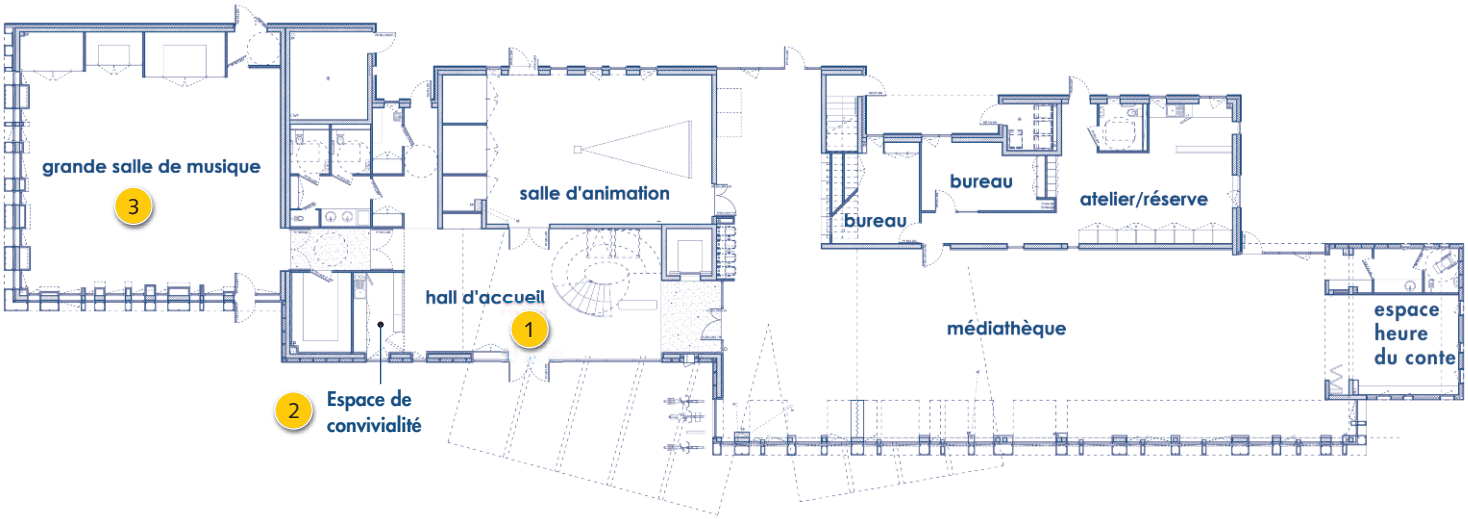


**2 Espace de convivialité**
Un bar sera mis à la disposition (sous contrôle d'accès) des associations de manière à pouvoir échanger de manière plus conviviale. Il sera équipé de plaques électriques et d'un réfrigérateur.

**3 Salle de musique**
Une grande salle de 120 m² sera spécialement conçue pour les associations musicales.
Elles pourront également stocker leur matériel dans de grands placards équipés d'étagères.
Cette salle bénéficiera d'un traitement particulier pour éviter toute pollution sonore pour les riverains de l'équipement.
Elle pourra également accueillir de grandes réunions.

## PLANNING PRÉVISIONNEL des travaux *

- Juin 2011 : installation du chantier
- Septembre 2011 : début des travaux
- 1er trimestre 2013 : inauguration de l'équipement

** Sous réserve que les offres des entreprises correspondent aux attentes*

# LE PÔLE ASSOCIATIF

## À L'ÉTAGE

**1 Atelier**
Lumineux, cet espace de 65 m² accueillera les associations artistiques.
Des placards leur permettront de stocker leur matériel.
Cette salle sera équipée d'un lavabo pour les activités nécessitant de l'eau et un nettoyage facile.

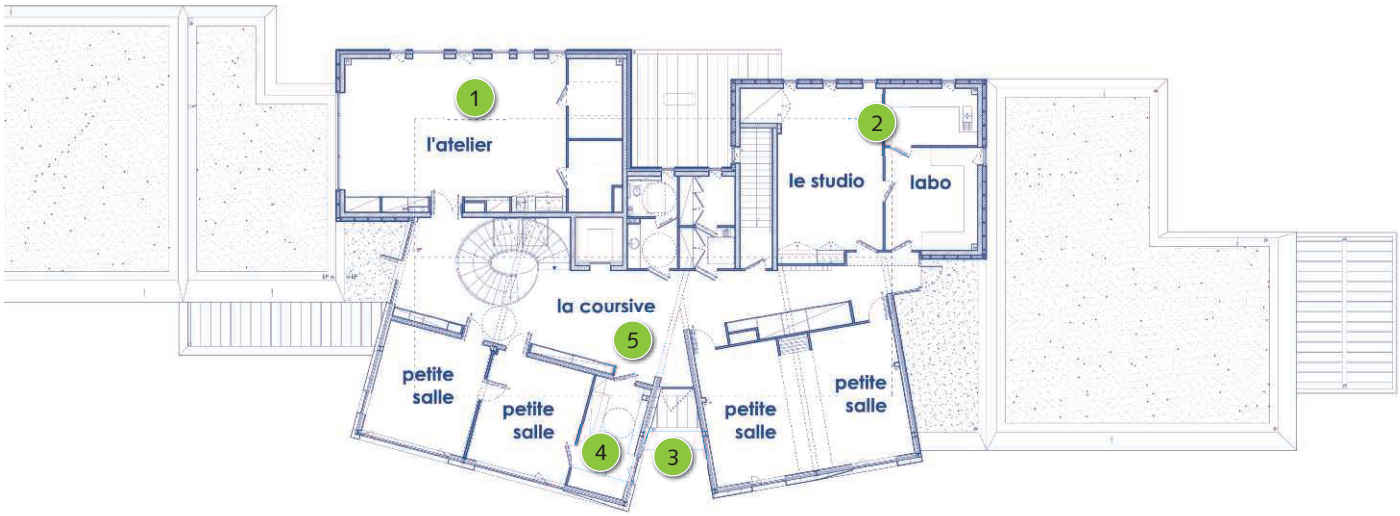


**2 Studio-Labo**
Deux labos seront installés pour l'activité photo : un labo argentique et un studio numérique équipé de plusieurs ordinateurs. Ils jouxteront une salle de travail qui sera également mutualisée avec d'autres associations.

**3 Petites salles**
Quatre salles de 25 m² sont prévues pour les réunions des associations diverses, les cours individuels de musique et les cours de langue. Deux salles de 25 m² pourront être mutualisées pour n'en faire qu'une seule, plus grande, de 50 m², qui pourra accueillir de plus grandes assemblées.

**4 Un local d'archives et de recherches** sera attenant à l'une des salles. Il sera mis à la disposition de l'association de recherches historiques « Sur les Chemins d'Herbonne » pour toutes les archives et objets divers qu'ils ont en leur possession. Cette salle ainsi que celle attenante leur permettra également de mener à bien leurs recherches en cours.

**5 Coursive**
Des boîtes aux lettres pour les associations seront installées dans le couloir. Ces dernières disposeront également de placards pour leur matériel. En haut de ces placards, des vitrines permettront d'exposer des objets historiques ou liés aux jumelages.

**Accès**
Un accès par l'arrière du bâtiment permettra de décharger du matériel à partir de véhicules. Les autres accès se feront par le hall d'accueil. Un escalier et un ascenseur permettront de desservir l'étage.

# Environnement

## RÉHABILITATION des réseaux d'assainissement rue d'Herbauges

Des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement ont été réalisés rue d'Herbauges. Cette réhabilitation permet de diminuer le volume d'eau parasite d'infiltration arrivant à la station, préalable imposé par l'agence de l'eau à la réalisation d'extension de réseau éligible. Ainsi, ce sont près de 38 branchements qui ont pu être restaurés, « étanchés » et mis en conformité, sur un linéaire de 290 mètres pour un coût de 102 371,62 € TTC.
La technique opératoire par chemisage a été utilisée afin d'optimiser l'étanchéité du réseau et de minimiser le linéaire de tranchées à ciel ouvert.
À noter que cette opération a été financée à hauteur de 78 % par l'agence de l'eau, les contrats de territoires et la Dotation Globade d'Équipement de l'État.
Parallèlement, la société Véolia a procédé à la recherche des conformités des réseaux individuels afin de s'assurer que seules les eaux usées empruntaient bien les réseaux idoines. Des tests de fumée ont également été exécutés au cours du chantier permettant de confirmer la séparation des réseaux « eaux pluviales » et « eaux usées » sur le domaine public.

Des réunions de préparation ont été organisées en amont avec les riverains de manière à anticiper les questions et les problèmes collectifs ou individuels.

Compte-tenu de l'efficacité de telles rencontres, une même démarche de concertation sera proposée aux riverains de la rue du Vignoble afin de partager et de résoudre au mieux les problématiques liées au chantier, prévu à partir de la fin du mois de mai, pour une durée de 2 mois. Un courrier sera envoyé à l'ensemble des riverains.

## Rappel : COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Désormais, les bacs jaunes qui permettent de collecter les emballages légers sont relevés une semaine sur deux.
Ainsi, les bacs jaunes du secteur « bourg » sont collectés les samedis des semaines paires. Pour le secteur « hameaux », ils sont collectés les semaines impaires.

Afin de laisser les trottoirs accessibles, l'arrêté municipal du 16 juillet 2001 prévoit que les containers doivent être enlevés au plus tard à 20h, le jour de la collecte.

**À noter :** la rue du Vignoble fait partie du secteur « hameaux ». La collecte a donc lieu les semaines impaires.

**Pour plus de renseignements :**
Communauté de Communes de Grand Lieu
Service environnement-SPANC
Environnement-spanc@cc-grandlieu.fr
**02 51 70 94 39**

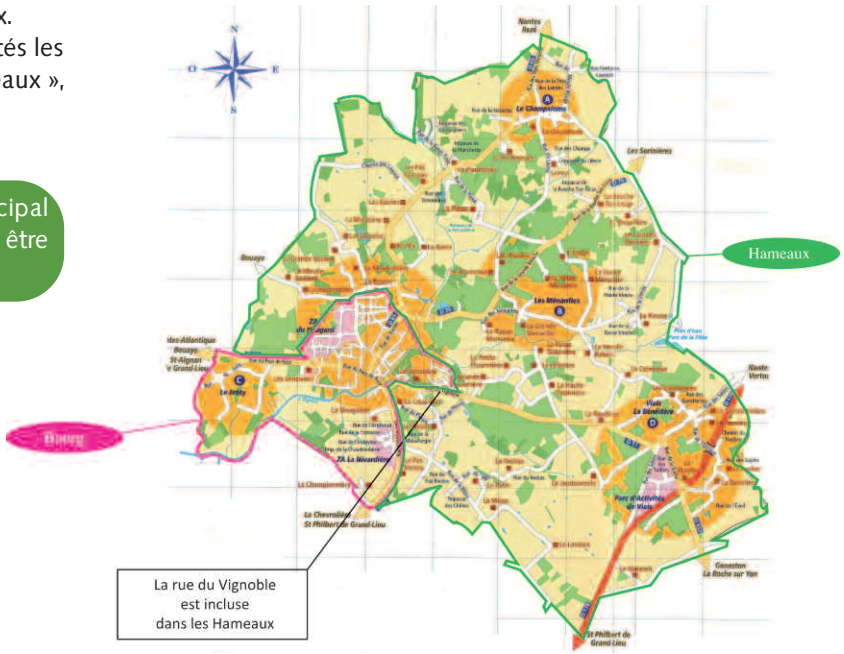

## STATIONNEMENT en situation irrégulière et CONSTRUCTIONS illicites

**Les nombreuses situations irrégulières constatées sur la commune, avec visites sur site et rencontres des propriétaires par les élus, photos et dépôts de plaintes immédiats, semblent trop souvent aux yeux des riverains garder toute leur impunité.**

Si les délais de justice apparaissent beaucoup trop longs aussi aux yeux de vos élus, certaines plaintes trouvent parfois leur épilogue… et pas toujours comme le penseraient les élus eux-mêmes. Exemple : le stationnement d'une trentaine de caravanes à l'année et ce, depuis trois ans, malgré cinq plaintes, a été reconnu illégal par le Tribunal de Grande Instance fin janvier. Le propriétaire a été condamné à régler 300 € à la commune, mais peut rester sur site ! De nouvelles plaintes vont être déposées dans ce dossier.

Dans un autre dossier, la construction d'une maisonnette en parpaings sans permis, sur terrain non constructible, a été jugée en infraction avec le règlement du POS communal. Le propriétaire a été condamné par le même tribunal le 31 janvier à détruire sa construction et à remettre le terrain dans son état initial, sous astreinte financière à partir de juin.

Une autre plainte déposée par la commune pour stationnements illicites de deux caravanes sur un terrain non constructible, en zone NAa, destinée à l'urbanisation future, a débouché sur un jugement sans équivoque : départ en juin 2011, ce qu'ont accepté les propriétaires qui reconnaissent s'être laissés abuser par le vendeur.
Mais trop de propriétaires fautifs se moquent des rappels au respect du règlement d'urbanisme et nous le disent clairement lors des rendez-vous que nous leur donnons… C'est le cas par exemple d'un propriétaire qui veut profiter de la possibilité de construire sa résidence principale sur un terrain non constructible en se réclamant du statut d'exploitant agricole.
Les élus sont conscients des gênes occasionnées par le non-respect des réglementations. Ils se doivent d'être toujours aussi actifs et seront intransigeants sur le respect des règles.

# Vie ECONOMIQUE

## 1re FOIRE COMMERCIALE de l'UCAPL

Le 16 avril, les rues de Pont Saint Martin seront très animées. L'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales organise une foire artisanale qui se déroulera dans le bourg. Des stands seront installés pour l'occasion sur le square Utrillo (près du pont) et sur la place Saint Martin.
Les commerçants qui le désirent organiseront une opération « portes ouvertes » ou une journée « promotion » au sein même de leur magasin.

Des démonstrations de pilotage de maquettes de bateaux seront proposées par l'association Miniflotte44, qui exposera également un grand nombre de maquettes de bateaux. Vous pourrez apprendre à mieux connaître le modélisme et son intérêt. Des initiations seront également possibles. Enfin, un atelier sera proposé aux enfants qui réaliseront ainsi, de leurs propres mains, un modèle de barque de Loire ou de Brière (payant). Une structure gonflable à l'accès gratuit sera également installée. À noter qu'un dîner spectacle vous sera proposé le soir au Plaisir Gourmet.

**Venez nombreux découvrir les artisans-commerçants de votre commune !**

# LE MINIMUM VIEILLESSE

L'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) est une pension vieillesse accordée, sous conditions de ressources, aux personnes qui n'ont pas suffisamment cotisé aux régimes de retraite pour pouvoir bénéficier d'un revenu minimum, à l'âge de la retraite.

**›› Conditions d'âge :**
Le demandeur doit avoir atteint l'âge de 65 ans. Cette condition peut être abaissée à 60 ans en cas d'inaptitude reconnue par le médecin-conseil de l'organisme qui verse l'allocation.

**›› Conditions de ressources (montants au 1er avril 2010) :**
Les ressources annuelles, allocations comprises, doivent être inférieures à :
- 8 507,49 € pour une personne seule
- 13 889,62 € pour un ménage

**›› Composition du minimum vieillesse**
- une retraite versée par le régime d'assurance vieillesse, ou une allocation non contributive (allocation garantissant un revenu minimum aux personnes âgés par le versement indépendant de tout versement antérieur)
- un complément éventuel
- une allocation supplémentaire

**›› Le montant du minimum vieillesse s'élève à :**
- 8 507,49 € pour une personne seule
- 13 889,62 € pour un couple

**Plus d'info :**
**CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite des Pays de la Loire)
2 Place de Bretagne
44932 Nantes Cedex 9
Tél. **3960** (prix d'un appel local depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 8h à 17h)

# Vous vous sentez seul(e) ?

N'hésitez pas à rejoindre nos associations :

- **Le club des Joyeux Saint Martin**
Moment de rencontre autour de différentes activités : gym, chorale, jeux de cartes et de société.
Contact : Pierrette GRUAU
**Tél. 02 40 26 82 10**

- **L'association « Pause Café »**
Des bénévoles de l'association viennent vous rendre visite pour partager un moment de convivialité autour d'un petit café…
Contact : Huguette RAYNEAU
**Tél. 02 40 04 44 14**

**Les déplacements vous sont facilités :**

- Par le mini-bus de la commune qui vient vous prendre à votre domicile pour vous emmener au club des Joyeux Saint Martin (1er et 3e jeudis après-midi de chaque mois) ou les samedis matins au marché de Pont Saint Martin (inscription en mairie).

- En faisant appel au service LILA à la demande : taxi qui vous prend en charge au pas de votre porte et vous conduit sur le territoire du Pays de Grandlieu et Logne et les communes limitrophes à ce territoire dont Rezé, Les Sorinières, Bouaye, Vertou…
**Tél. 02 40 02 38 43**

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 40 26 80 23**

# Fête des GRANDS-MÈRES

Comme tous les ans, Yves François, maire, Huguette Rayneau, adjointe aux affaires sociales et Madeleine Bournigal, conseillère municipale et présidente de l'association de gestion de la maison de retraite se sont rendus dimanche 6 mars à la Roselière afin de souhaiter une bonne fête à toutes les grands-mères ! L'occasion pour M. François de les remercier : *« Vous nous avez précédé dans la vie. Vous nous avez tracé la route. Merci du fond du coeur pour tout ce que vous avez fait de bien, pour les valeurs du travail bien fait, d'éducation, de respect des autres, de tolérance, de fraternité, de justice, que vous avez vécues et transmises d'une manière ou d'une autre à vos enfants, petits-enfants, autour de vous. »*

# DON du SANG BÉNÉVOLE : une question d'éthique

L'association locale des donneurs de sang bénévoles a tenu son assemblée générale le 26 février en présence de Bruno Baholet, président de l'union départementale : l'occasion pour Huguette Rayneau, présidente de l'association martipontaine, d'évoquer la question de l'éthique : *"Voilà un vieux débat pour lequel les instances internationales ont tranché depuis longtemps : l'OMS a adopté en 1997 l'objectif des 100% de dons de sang volontaires non rémunérés. Nous savons que la rémunération du sang attire en premier lieu, voire exclusivement, des personnes dans le besoin. Poussés à l'extrême, les systèmes non bénévoles prélèvent du sang dans des pays pauvres pour préparer des traitements dont ne bénéficient que les pays les plus riches… Le bénévolat garantit la sécurité à la fois des receveurs, car l'absence de bénéfice attendu établit un climat de confiance totale lors de l'entretien pré-don au bénéfice du malade, et du donneur, qui pourrait être tenté de masquer des problèmes de santé mettant en péril sa propre sécurité pour obtenir une somme d'argent indispensable pour lui-même ou pour ses proches."*

Pourtant, le don de sang bénévole semble aujourd'hui être remis en question : le 4 août 2010, M^me^ Bachelot, alors ministre de la santé a signé l'arrêté autorisant le laboratoire des fractionnements et biotechnologies (LFB), établissement public, à acheter un groupe autrichien collectant du plasma rémunéré en Autriche et en Tchéquie… *"Dans ces deux pays les prélèvements de plasma sont rémunérés. Il n'y a pas de donneurs de plasma mais des vendeurs, souvent étudiants pauvres, trouvant là, le moyen de payer leurs études ou, pour les familles défavorisées de survivre. Les donneurs de sang ne cautionneront jamais cette opération ! Les valeurs éthiques, la non-commercialisation du corps humain ne sont ni discutables, ni négociables !"*

Le président fédéral des donneurs de sang l'a d'ailleurs rappelé récemment : *"Le don de sang est un acte qui s'inscrit dans un code d'honneur qui affirme, qui prône, qui défend les principes de volontariat, d'anonymat, de bénévolat et de non-commercialisation des éléments du corps humain. »* Seuls les dons de sang réguliers par des donneurs volontaires et bénévoles semblent permettre d'assurer un approvisionnement suffisant en sang sécurisé.

34% des français se disent prêts à donner leur sang. Or, aujourd'hui en France, seulement 4% de la population en âge de donner participe aux collectes. Certains donneurs viennent très régulièrement donner leur sang, leurs plaquettes ou leur plasma. Chaque année en France, près d'un million de malades est soigné grâce aux produits sanguins (500 000 transfusés et 500 000 soignés grâce aux médicaments dérivés du sang). L'effort doit se poursuivre pour continuer à répondre aux besoins de ces patients.

Huguette Rayneau conclut : *"Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de la force de votre témoignage pour encourager et motiver d'autres personnes, notamment dans votre entourage, à faire ce geste généreux. Je remercie du fond du cœur tous les donneurs qui vont être décorés ce soir et je les encourage à poursuivre ce geste altruiste et de recruter auprès de leurs proches."*

**LE DON DE SANG EN QUELQUES CHIFFRES à Pont Saint Martin en 2010**

- 545 personnes prélevées lors des 5 collectes organisées salle Gatien
- 47 personnes se sont présentées directement au centre de prélevement de Nantes
- 26 nouveaux donneurs (+ 4,8 %) : une faible augmentation comparée à 2009 qui avait enregistré 633 donneurs dont 60 nouveaux et pour laquelle l'association martipontaine a reçu le trophée de la Goutte d'or

Enfance JEUNESSE

# LE PROGRAMME du CLUB PRÉ-ADOS pour les vacances scolaires de printemps

- Mardi 26 avril : Des jeux en tout genre
- Mercredi 27 avril : Sortie Cinéma
- Jeudi 28 avril : Cook'n'Lunch (atelier cuisine)
- Vendredi 29 avril : Fabriquons un cerf-volant
- Lundi 2 mai : Des jeux en tout genre
- Mardi 3 mai : Sortie Bowling
- Mercredi 4 mai : Atelier percussions
- Jeudi 5 mai : Cook'n'Lunch

Vendredi 6 mai : Des jeux en tout genre
Inscriptions à partir du 11 avril.
Programme et coupon d'inscription à retirer au service Enfance-jeunesse et chez les commerçants de la commune.
**Important :** ramenez le coupon pour valider votre inscription.

# LES MERCREDIS du Club Pré-Ados

- 6 avril : « jeu : raconte-moi… »
- 13 avril : « Cook'n'Lunch » (atelier cuisine)
- 20 avril : « Fabriquons une gargouille »

**Pour toute information,** contacter les animateurs du pôle jeunesse du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, au **02 40 26 80 64.**

# ACCUEIL DE LOISIRS : Vacances de printemps

**• Voyage à Paris 2e édition**
Dates : 2 et 3 mai
Au programme : la capitale comme on ne l'a jamais vue ! Tout d'abord une montgolfière nous montrera Paris vu du ciel. Les parcs de la capitale nous permettrons de vivre des courses de bateaux à voiles poussés par nos bâtons ! Nous passerons la deuxième journée à la cité des sciences (visite cité des enfants, La Géode et cinéma Louis Lumière). Sans oublier le plaisir de prendre le train, le métro et de dormir à l'hôtel avec les copains et les copines !
Tarifs en fonction du quotient familial.
Public : enfants du CP au CM2
Inscriptions : lundi 11 avril de 19h à 20h à la maison de l'enfant.

**• Accueil de loisirs**
Dates : du mardi 26 avril au vendredi 29 avril et du 2 au 6 mai.
Au programme : Vive les jeux de pistes.
L'équipe d'animation fera vivre aux enfants de 3 à 10 ans une multitude de grands jeux : jeux de pistes, chasse aux trésors ou autre courses d'orientation ! À noter également sur vos agendas une veillée le jeudi 28 avril.
Tarifs en fonction du quotient familial.
Public : accueil à partir de 3 ans révolus et scolarisés (ou scolarisés en petite section)
Inscriptions : du lundi 11 avril au samedi 16 avril.
Vous pouvez nous rencontrer lors des permanences d'inscriptions du lundi 11 au jeudi 14 avril de 9h à 12h.

**Renseignements :**
Rachel OSMONT - Maison de l'enfance
**02 40 26 80 64**
maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr

# ÉCOLE ST JOSEPH

## Expo-vente DE LIVRES

Les 11 et 12 février, les parents de l'APEL de l'école Saint Joseph ont organisé une exposition-vente de livres au sein de l'école. Le plaisir de lire était au rendez-vous.
Les jeunes lecteurs ont ainsi pu feuilleter et même acheter un roman ou un documentaire ou encore un album, parmi les nombreux livres présentés. Il y en avait pour tous les âges. Les bénéfices de cette vente ont permis aux enseignants d'étoffer leur bibliothèque de classe.
Un grand merci à tous les mamans et papas qui ont participé activement à cette action.

## SOIRÉE Chants et Danses

**Vendredi 15 avril**, les enfants et les enseignants de l'école Saint Joseph vous invitent à venir partager une soirée chants et danses sur le thème « **Arts du spectacle** ».
Les enfants seront heureux de vous offrir ce spectacle qu'ils préparent depuis plusieurs semaines.
Rendez-vous le 15 avril, à 20h, à la salle Gardin.

# Culture ET ANIMATION

## NOUVEAU BUREAU pour l'association des Trois Ports

Les balades sur la riviere ayant connu un vif succès l'an passé, l'association des Trois Ports vous donne rendez-vous les 10 et 11 septembre prochain pour découvrir la faune et la flore et les charmes de cette belle rivière qu'est l'Ognon.
Les communes de La Chevrolière, Saint Aignan de Grand Lieu et Pont Saint Martin ainsi que trois associations Les Habitants de Tréjet, Les Pigouilleurs de Saint Aignan et l'AREJ, se sont réunis pour l'élection du Conseil d'Administration le 16 février pour élire leur bureau.

- Présidente : Marie-Anne David
- Vices-présidents : Henri de Cayeux et Serge Grelier
- Trésorier : Michel Hauray
- Trésorier adjoint : Nicolas Huet
- Secrétaire : Michel Drouin

- Membres : Johann Boblin, Jean Claude Lemasson, Yves François, Gilles Briand, Dominique Aubert, Bernard Figureau, Yannick Fétiveau, Yves Perrochaud, Serge Hardouin, Christophe Guillet, Didier Biron

## WEEK-END AU BORD DE L'EAU
## Site des Prés Moreau - Samedi 16 et dimanche 17 avril

Le Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu vous propose un week-end de détente au bord de l'Ognon à Pont Saint Martin. Des promenades et des animations ludiques aux abords de la rivière vous seront proposées afin de sensibiliser dans un esprit ludique et festif, aux problématiques et enjeux de l'eau.
En association avec les partenaires locaux (Commune de Pont Saint Martin, Fédération de la pêche et AAPPMA la Gaule Nantaise, CPIE Logne et Grand Lieu…), un programme complet du déroulement du week-end sera prochainement mis en ligne sur le site internet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Logne, Boulogne, Ognon et Grand-Lieu.
**http://www.sage-grandlieu.fr/index.php**
Découverte de la pêche, promenades à pied et en canoë, spectacles, animations sur la vie de la rivière seront au rendez-vous pour les enfants et les plus grands !
**Ouvert à tout public - Entrée libre et gratuite**

# Loto inter-générationnel de l'Amicale Laïque : UNE BELLE RÉUSSITE !

Le cru 2011 du loto inter-générationnel de l'Amicale Laïque Martipontaine a été une réussite !
Tant au niveau de la fréquentation que de la convivialité, les plus jeunes profitant des parties gratuites proposées pour eux en alternance avec les plus agés.
Un record car la salle des fêtes était comble dès 14h et tous se sont pris au jeu !
Les principaux lots offerts par les commerçants de Pont Saint Martin et des alentours ont attiré plus de participants que jamais !
Merci à tous les joueurs, l'émotion et le stress étaient palpables !

Tous les bénévoles de l'Amicale Laïque se sont donnés à fond pour la réussite de cet évènement !

Le but étant également de créer du lien et de financer les projets des écoles publiques des Halbrans.

Prochain rendez-vous de l'Amicale Laïque Martipontaine : goûter cinématographique, le 10 avril à 15h30 à la salle des fêtes autour du thème de la lecture et du film "Kérity et la maison des contes" à partir de 5 ans.

**Plus d'infos sur :**
http://almartipontaine.blogspot.com/

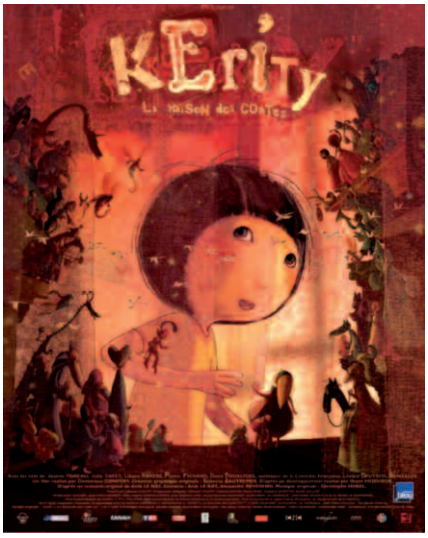


## GALA de danse

Les danseurs de tous les cours, danse contemporaine et country, présenteront leur gala de danse le **samedi 28 mai à 20h** dans la salle Gardin. L'ouverture des portes se fera dès 19h30. Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible d'acheter des billets en cours de spectacle.
Deux ventes de billets sont organisées dans la salle des fêtes :

- mercredi 20 avril de 16h à 19h30.
- vendredi 13 mai de 16h30 à 19h30.

**Prix des places :**

- dans les tribunes (places numérotées) : 6,50 € pour tous les âges.
- dans les gradins (places non numérotées) :

- 5 € pour les adultes,
- 2 € pour les 12/18 ans,
- gratuit pour les moins de 12 ans (billet obligatoire).

Les chèques vacances ne sont pas acceptés.

## VIDE-GRENIER de l'Eveil de la Bénétière

L'association « Eveil de la Bénétière » organise, dans son village, situé près du rond-point de Viais, un vide-grenier, **le dimanche 8 mai, de 9h à 18h.**
Buvette et restauration sur place.
Inscription préalable auprès de Mme Rivière :
**02 40 32 75 67** (jusqu'à 20h30)
Plus de renseignements sur http://vide-greniers.org

## VIDE-GRENIER de l'ASC Champsiome

4e vide-grenier organisé par l'ASC Champsiome
**le 17 avril de 8h à 18h au Champsiome**
Buvette et grillades sur place.
Emplacement 3m x 3m : 9 €.
Inscription au **02 40 05 74 59** de 18h à 20h.

## Les « Rand'eau » du bassin versant

Depuis 2008, le CPIE Logne et Grand Lieu et le Syndicat de Bassin Versant de Grand Lieu s'associent pour mettre en œuvre les Rand'eau. Ces sorties vous permettent de mieux connaître les rivières du bassin versant qui s'écoulent jusqu'au lac de Grand Lieu ainsi que les richesses naturelles et patrimoniales du territoire. Grâce aux témoignages des acteurs locaux (associations de randonnées, techniciens de rivières, animateurs environnement, agriculteurs, élus locaux…), les Rand'eau sont un moment privilégié de rencontre conviviale entre rivière et riverains.

Cinq Rand'eau vous sont proposées par le bassin versant de Grand Lieu :
1 Rand'eau par sous-bassin et à différentes saisons :

- Dimanche 10 avril : Saint Martin des Noyers
- Dimanche 17 avril : Pont Saint Martin
- Dimanche 26 juin : Saint Colomban
- Dimanche 11 septembre : La Chevrolière
- Dimanche 16 octobre : Saint Sulpice le Verdon

**Heures et lieux exacts des rendez-vous sur :**
www.cpie-logne-grandlieu.org ou http://sage-grandlieu.fr

## Les PROCHAINES SORTIES des Joyeux Saint Martin

*Le conseil d'administration*

Avec le printemps qui s'installe, nous reprenons nos petites sorties. Déjà, en mars, nous sommes allés rire et sourire à la Revue Bonne Garde, puis nous avons enchaîné sur le pays choletais, avec le musée du textile et les petites abeilles de la famille Mary, apiculteurs depuis plusieurs générations.

**Mercredi 25 mai : Repas folklorique des adhérents du club suivi d'un loto gratuit.**
Le thème vous sera précisé ultérieurement.
Participation de 15 € par personne.
Nous vous adresserons un courrier doté d'un coupon-réponse pour les inscriptions.

**Mercredi 15 juin : Sortie SURPRISE**
Le voyage surprise sera… une surprise ! Le nombre des places étant limité à 60 personnes nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible.
Prix : 40 € pour les adhérents.

# Marine et Nolwenn à L'ASSAUT DU DÉSERT !

Dans le mensuel du mois d'octobre, nous vous présentions Marine et Nolwenn, deux jeunes Martipontaines qui préparaient le 4L Trophy.
Et bien voilà qu'après une année passée à rechercher des sponsors, à préparer (et repeindre !) leur 4L, les deux étudiantes ont pris la route le 17 février dernier, au départ de Saint Jean de Luz.

Première étape : Algeciras, dans le sud de l'Espagne, pour prendre un bateau, direction Tanger ! De là, ce sont 1240 4L qui se sont lancées dans l'aventure.
Après différentes étapes, le voyage, parfois bien chaotique, les a menées à Merzouga pour une distribution de près de 82 tonnes de fournitures scolaires et sportives, un record ! Près de 400 enfants attendaient tous les participants de pied ferme ! Une partie des fournitures a également été répartie dans les écoles, par l'intermédiaire de l'association Les Enfants du Désert.
Nolwenn et Marine ont ensuite repris la route… ou plutôt le sable (!) en direction de Timerzif puis de Marrakech où était organisée une soirée de clôture.

En tout, ce sont plus de 6439 km qu'elles ont parcourus à bord de leur 4L retapée.
Quelques soucis mécaniques (câble d'embrayage brûlé, démarreur cassé), ne les ont pas empêchées de prendre beaucoup de plaisir à participer à ce raid.
L'ambiance excellente, l'absence de compétition et la solidarité entre les équipes y ont sûrement été pour quelque chose également.

Marine et Nolwenn sont revenues le 1er mars dernier avec des souvenirs pleins la tête et une autre conscience du monde : « *Avant, on ne se rendait pas compte de la chance que l'on avait de vivre en France…* ».
Ces deux jeunes Martipontaines encouragent donc toutes les personnes volontaires à se lancer dans l'aventure car : « *il faut le vivre pour savoir ce que c'est* ! ».

## Un TREC organisé par les Attelages du Pays de Grand Lieu

L'association d'Attelages Pays de Grand Lieu organise le 8 mai, à Pont Saint Martin, sur le terrain de la Bourie, un TREC : Technique de Randonné Équestre de Compétition.
C'est une discipline qui se déroule en 4 épreuves dont le P-O-R : Parcours d'Orientation et de Régularité, le matin, et le P-T-V : Parcours en Terrain Varié constitué de 12 obstacles, l'après-midi.
Les inscriptions sont ouvertes aux clubs, clubs élite, en individuel ou en équipe.
Entrée gratuite et restauration sur place.
Venez nombreux !

**Pour tout renseignement :**
**M. Neveux : 06 62 31 93 63**

## Quelques nouvelles de l'USP QI GONG

Le nouvel an asiatique a débuté le 3 février, cette année est celle du lapin. Elle se célèbre suivant le calendrier chinois qui est à la fois lunaire et solaire.

À cette occasion, les adhérents du Qi Gong se sont réunis autour des trois enseignants : André Boutin, Jocelyne Queudet et Jean-Jacques Kinsch, pour un moment convivial et pour déguster quelques spécialités asiatiques.
Les 2 et 3 avril, un stage nous est proposé en Vendée à Moutiers les Mauxfaits, les « Huit pièces de Brocard » et « les Six sons » seront au programme.
Chaque trimestre, André Boutin propose un atelier du « lâcher prise » qui permet aux personnes qui le souhaitent d'expérimenter des méthodes de relaxations orientales : massage, méditation, respiration ou autres… Ces exercices peuvent aider à libérer certains blocages physiques ou psychiques, et servir dans la vie de tous les jours. Ces ateliers sont réservés aux adhérents.

Pour la suite de la saison, l'USP Qi Gong participera à la semaine nationale du Qi Gong qui se déroulera la dernière semaine du mois de mai, les cours seront ouverts à tous. Le programme sera communiqué prochainement.

**Contact : Marie-Christine KINSCH – présidente : 06 60 34 23 63**

## USP Tennis de Table

Le club USP Tennis de Table vous présente le calendrier de la deuxième phase de championnat pour le mois d'avril :

**Journée n° 6 du 3 avril :**
D0B : Le Pellerin 2
D1A : Le Pellerin 3
D3A : Saint Sébastien 9

**Journée n° 7 du 17 avril :**
R1B : Mayenne C.A 2
R3H : Les Sorinières 2
D1B : Arthon-Chéméré 2
D3C : Basse Goulaine 2

Le club de tennis de table vous propose une soirée concert Country/Blues avec le groupe Fast Train, **le samedi 16 avril à la salle des fêtes de Pont Saint Martin.**
L'entrée sera uniquement sur réservation.
Entrée : 5 €
Gratuit pour les -12 ans
Horaires : de 21h à minuit
Inscription : usptt@free.fr

## USP Foot

**Attention :** En raison d'une journée de championnat programmée le 1er mai, notre tournoi sixte traditionnel aura lieu cette année le dimanche 15 mai. À noter également qu'il est strictement réservé aux licenciés de la FFF.
Retrouvez toutes les infos sur notre site www.uspfoot.free.fr et nous vous attendons donc nombreux ce 15 mai autour du terrain de foot !

**Les rendez-vous d'avril au stade municipal :**

- **Seniors A : match à 15h**
Dimanche 10 : Saint Malo de Guersac B
- **Seniors B : match à 15h**
Dimanche 17 : ST Herblain UF
- **Seniors C : match à 13h**
Dimanche 17 : St Luce C
- **U17 A: match à 10h30**
Dimanche : 10 Nantes St Yves
- **Loisirs du Lundi : match à 20h**
Lundi 11 : Espoir Sud Loire
- **Loisirs du Vendredi : match à 21h**
Vendredi 01 : Basse Goulaine
Vendredi 09 : Logne Boulogne
- **Vétérans : match à 21h**
Vendredi 08 : Machecoul ASR
Vendredi 22 : St Philbert de Grand lieu

Retrouvez sur notre site les résultats de tous ces matchs
**http://www.uspfoot.free.fr**

# USP BASKET – Les Seniors 1 masculins en 1/4 de finale de la Coupe de Loire-Atlantique

Une équipe a été formée pour la Coupe de Loire-Atlantique. Elle est composée de joueurs de l'équipe 1re masculine et de cadets. Samedi 26 février en battant le club de St Paul de Rezé par 80 à 75 à domicile, ils se sont qualifiés pour les 1/4 de finale. Cette rencontre se déroulera sur terrain neutre le samedi 30 avril ou le dimanche 1er mai, le lieu et le jour exacts n'étant pas connus à ce jour. Les tirages au sort auront lieu au siège du Comité Départemental de Basket. Nous ne manquerons pas de vous communiquer ces renseignements par la presse locale.

**Matches Seniors à domicile :**

■ **Dimanche 3 avril**
Seniors 2 Filles – St Lumine Coutais : 15h30
Seniors 2 Masculins – Vallet : 17h30

■ **Samedi 9 avril**
Seniors 1 Filles – La Roche VB (85) : 20h30

■ **Dimanche 10 avril**
Seniors 1 Masculins – Sud Mayenne (53) : 15h30
Seniors 3 Masculins – Les Couëts : 17h30

■ **Dimanche 17 avril**
Seniors 2 Filles – Ste Pazanne : 15h30
Seniors 2 Masculins – PTT Nantes : 17h30

■ **Dimanche 1er mai**
Seniors 1 Filles – Crossac : 15h30

**Arrêt des entraînements jeunes pendant les vacances scolaires de Printemps** du 26 avril au 8 mai pour les : École Basket, Mini Poussins, Mini Poussines 1 et 2.
Pour les autres équipes, voir avec vos entraîneurs.

**Tournois jeunes**

Samedi 30 avril et dimanche 1er mai - salles des sports de Pont Saint Martin.

**Renseignements :**

Dominique Godard - **Tél. 02 40 32 73 43** à partir de 19h
**godarddominique@wanadoo.fr**
Site Internet : http://basketusp.free.fr/
E-mail : basketusp@free.fr

# Le rendez-vous du mois d'avril sur les cours de l'USP TENNIS : tournoi Seniors + du 15 au 24 avril

Rappel à tous nos adhérents ainsi qu'à tous les membres des autres clubs notre tournoi seniors + 35, hommes et femmes ainsi que + de 50, hommes débute **le 15 avri**l alors n'attendez plus pour vous inscrire au près de Sébastien Francheteau. Toutes les infos vous sont fournies sur l'affiche ci jointe que vous pouvez lire plus visiblement sur notre site internet http://www.usp-tennis.fr. La réputation de l'accueil et de l'ambiance de ce tournoi n'est plus à faire, alors tous à vos raquettes !!!
Un grand merci à Eric Pressard qui, une fois de plus, a fait parler tout son talent pour nous faire une affiche des plus originales.

**Résultats championnat**

Le championnat est terminé pour nombre de nos équipes et un petit point s'impose. Commençons par une très bonne nouvelle. À ce jour toutes les équipes seniors ont rempli leur objectif à savoir le maintien car il faut se rappeler que l'an dernier de nombreuses équipes avaient réussi à monter d'un échelon. La saison s'annonçait difficile. Bravo à toutes et tous ! Bravo aux équipes féminines : l'équipe 1 pour sa belle deuxième place et l'équipe 2 qui a eu des rencontres difficiles mais dont de jeunes joueuses se sont fort bien comportées ! Nos deux équipes évoluant en région continueront à batailler en région l'an prochain (senior masculin et senior +35ans masculin).

**Divers**

Lors de la dernière réunion de bureau l'ensemble des membres ont lancé l'idée de faire participer des jeunes qui seraient intéressés à nous rejoindre lors d'une prochaine réunion. Le but étant de leur faire découvrir l'organisation de la vie d'un club. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre et ainsi à nous faire part aussi de vos envies.
De plus, durant les vacances scolaires du mois d'avril, nous encourageons aussi tous les adhérents à profiter des plages disponibles pour le tennis loisir dans les structures du club (halles de tennis et salle Pierre de Coubertin).
**Pour plus d'info, http://usp-tennis.fr**
**Par mail, usp.tennis@free.fr**

# Info MAIRIE

**HÔTEL DE VILLE**
Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

**Horaires :**

- Le lundi, mercredi, jeudi :
  de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
  *(Fermé au public le mardi après-midi)*
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h

**La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :**

| SERVICES | LIGNE DIRECTE | HORAIRES |
|---|---|---|
| Services techniques | 02 40 26 89 40 | toute la journée |
| Secrétariat direction générale | 02 40 26 89 46 | toute la journée |
| Communication et vie associative | 02 40 26 87 33 | toute la journée |
| Etat civil | 02 40 26 87 32 | toute la journée |
| Gestion des salles | 02 40 26 89 43 | toute la journée |
| Enfance jeunesse | 02 40 26 80 64 | toute la journée |
| Urbanisme | 02 40 26 87 34 | matin uniquement |
| Aide sociale | 02 40 26 87 27 | matin uniquement |

## ■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

**›› CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)**
Mme FAVRY mercredi 20 avril de 16h à 17h30

## ■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

**›› P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)**
Permanence les mardis 5 et 19 avril le matin et les jeudi 14 et 28 avril l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

**›› Centre de soins infirmiers** : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

**›› Consultation enfants PMI (avec un médecin)** :
Les jeudis 7 et 21 avril, sur rendez-vous

**›› Assistantes Sociales :** sur RDV, au 02 40 78 70 25

## ■ Autres permanences :

**›› CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)**
Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42 – Mme LOUBOUTIN
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

**›› Conciliateur de Justice**
Les vendredis 1er et 15 avril de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

## ÉTAT CIVIL DE FÉVRIER

**■ Naissances :**
**Lilou GARNIER,** 30 rue du Fonteny
**Ethan HASCOËT,** 4 rue de la Mairie
**Charlotte PELLOTÉ,** 16 rue du Vignoble

**■ Mariage :**
**Michel et Carole HÉRAULT,** 6 Ter rue du Grand Fief

**■ Décès :**
**Loïc ROBION,** La Roselière

## PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.
**NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.**

# Divers

## Vous êtes nés en 1940 ?

Une sortie au restaurant est prévue le 12 mai prochain.
**Pour plus de renseignements : 02 40 26 82 16 ou 02 40 26 81 36.**

# Agenda AVRIL

**MESSE DES FAMILLES**
**Dimanche 10**
11h

**CÉLÉBRATION DE PÂQUES**
**Dimanche 24**
10h30

**›› Mardi 5**
**CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE COMPORTEMENT DES ENFANTS**
Organisée par l'APEL
Salle des fêtes, 20h30

**›› Samedi 9**
**TOURNOI DE FLÉCHETTES**
Organisé par les Dart'Magnac
Salle Gatien, 10h

**›› Dimanche 10**
**• RANDO-CYCLO**
Organisée par les Amis de Pont Giro
Départ Super U, de 8h à 13h
**• GOÛTER CINÉMATOGRAPHIQUE « KÉRITY ET LA MAISON DES CONTES »**
Organisé par l'Amicale Laïque
À partir de 5 ans - Salle des fêtes, 15h30

**›› Jeudi 14**
**CONSEIL MUNICIPAL**
La Charmille, 20h30

**›› Du 15 au 24**
**TOURNOI SENIORS**
Organisé par l'USP Tennis - Halles de tennis

**›› Vendredi 15**
**SOIRÉE CHANTS ET DANSE**
Organisée par l'école Saint Joseph
Salle Gardin, 20h

**›› Samedi 16 et dimanche 17**
**WEEK-END AU BORD DE L'EAU**
*(voir programme en pages intérieures)*
De nombreuses animations, pour petits et grands, vous seront proposées par le syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu, pour découvrir la rivière et le site des Prés Moreau.
Prés Moreau - Aire de loisirs, à partir de 15h

**›› Samedi 16**
**• FOIRE COMMERCIALE ET ARTISANALE**
Organisée par l'UCAPL
Square Utrillo et place Saint Martin
**• SOIRÉE CONCERT COUNTRY-BLUES**
Organisée par l'USP Tennis de table
Salle des fêtes, 21h

**›› Dimanche 17**
**VIDE-GRENIER**
Organisé par l'AS Champsiome
La Tête des Landes, de 8h à 18h

**›› Samedi 30**
**TOURNOI JEUNES**
Organisé par l'USP Basket
Salles Gardin et Gatien,
à partir de 9h30

**CABARET MOBILE EAU'ZONE**
Spectacle pour enfants par la Compagnie du théâtre Cabines
**Dimanche 17**
17h30 aux Prés Moreau

## SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN
### AVRIL 2011 - Allo santé

- **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

- **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

- **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

- **Centre de soins Infirmiers** :
Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

| DATE | INFIRMIÈRES LIBÉRALES |
|---|---|
| **03/04** | FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12 |
| **10/04** | FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08 |
| **17/04** | FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12 |
| **24-25/04** | FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08 |

*Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment*